

La Ville de Saint-Eustache et l'Association du sport et du plein air de Saint-Eustache annoncent la construction d'un complexe aquatique.

(Saint-Eustache, le 30 avril 2008) C'est avec beaucoup de fierté que le maire de Saint-Eustache, M. Claude Carignan, et le président de l'Association du sport et du plein air de Saint-Eustache (ASPA), M. Claude Auclair, ont annoncé la construction prochaine d'un tout nouveau complexe aquatique, en remplacement de l'actuelle piscine municipale devenue désuète et inadéquate pour répondre aux besoins d'une population en pleine expansion.

Avec une ouverture prévue pour 2009, le Complexe aquatique de Saint-Eustache, propriété de l'ASPA, comprendra deux grands bassins, l'un compétitif et l'autre récréatif. Ce dernier, d'une superficie d'environ 330 m² avec une plage à pente légère, offrira une profondeur variant de 0 à 1,750 mètre et deux corridors de 16 mètres. Pour l'agrément des usagers de tous âges, une glissade, des jeux d'eau, ainsi qu'une section relaxation avec jets thérapeutiques seront aménagés dans l'aire de baignade libre, d'une profondeur de 1,2 mètre.

Pour sa part, le bassin compétitif aura une dimension de 350 m² et une profondeur variant de 1,2 à 3,8 mètres. Il permettra d'installer huit couloirs de 25 mètres et offrira plusieurs tremplins, dont deux tremplins de trois mètres, une tour double de cinq mètres et un tremplin de un mètre. Les dimensions du bassin permettront également d'installer un jeu de water-polo, de pratiquer la plongée sous-marine, ainsi que la nage synchronisée. Enfin, le bâtiment de deux étages comprendra plusieurs locaux, pour y loger le Service du sport et du plein air de Saint-Eustache et accueillir des associations sportives. D'architecture résolument moderne, audacieuse jusque dans le moindre détail de sa conception, le Complexe aquatique sera, de plus, pourvu d'une large fenestration à l'arrière, ce qui permettra aux usagers d'admirer en toutes saisons le parc à l'arrière du manoir Globensky. En été, des portes s'ouvriront sur le parc pour permettre aux baigneurs de faire la navette entre le bassin récréatif et l'aire extérieure qui sera spécialement aménagée.

Démolition du Centre civique et relocalisation des activités

La construction du Complexe aquatique implique la démolition de l'actuel Centre civique. Les travaux de démantèlement débuteront donc dès la mi-mai, pour se terminer au courant de l'été. Jusqu'à l'ouverture du nouveau complexe aquatique, les cours de natation et les périodes de bain libre sont transférés à la piscine de l'école secondaire des Patriotes, au 99 rue Grignon. « *La Ville a, en effet, conclu une entente très profitable avec la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, en vue de gérer entièrement la piscine de l'établissement scolaire pendant toute la durée des travaux. Notre priorité a été de veiller à assurer une continuité dans les services et les horaires déjà établis* », a mentionné pour sa part la conseillère municipale responsable du sport et du loisir, Mme Nicole Carignan-Lefebvre.

Le maire de Saint-Eustache a rappelé qu'au moment de sa construction, en 1967, le Centre civique avait été conçu pour une utilisation maximale de 350 personnes par jour, à une époque où Saint-Eustache ne comptait que 8 000 habitants. Or, Saint-Eustache recense aujourd'hui tout près de 43 000 résidents, faisant grimper le taux de fréquentation du Centre civique jusqu'à 800 personnes par jour, ce qui excède de beaucoup la capacité d'accueil du bâtiment.

« Cette surutilisation des lieux, allée à la désuétude des équipements, engendrent un lot de problèmes qui commandaient à très court terme une solution permanente. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à souscrire au projet de construction d'un complexe aquatique, lorsque qu'il nous a été présenté par l'ASPA », a déclaré Claude Carignan.

Celui-ci se dit convaincu que ce projet porteur et rassembleur ajoutera grandement à la qualité de vie des résidents, en plus de constituer une valeur ajoutée au choix de Saint-Eustache, aux yeux de nombreuses personnes qui cherchent un endroit où s'établir. *« En soutenant financièrement le Complexe aquatique à même notre Fonds d'infrastructures sportives, comme nous l'avons fait pour le Complexe Multisport, nous contribuons à léguer un héritage santé de haute qualité à la jeunesse de Saint-Eustache et disposons, de plus, d'un autre outil de développement social et économique. Avec la gratuité pour les sports d'équipes, le Complexe Multisport, et bientôt, le Complexe aquatique, Saint-Eustache devient plus que jamais un choix incontournable pour les familles. C'est d'ailleurs l'objectif que nous poursuivons depuis notre arrivée », a ajouté le maire.*

Une éco-piscine

Le futur complexe aquatique sera bâti de sorte à permettre un agrandissement futur, dans une phase ultérieure. Il s'inspirera fortement des critères de certification LEED, comme l'a expliqué le président de l'association, M. Claude Auclair, et peut aisément être qualifié de « éco-piscine », tant il répond à des impératifs environnementaux. *« À l'instar de ce qui a été expérimenté avec succès au Complexe Multisport, le bâtiment sera chauffé et climatisé à partir d'un système géothermique, le tout complété par un mur solaire. Finalement, une partie du toit en façade sera aménagée en une terrasse verte, avec plusieurs végétaux, une innovation dans la région », a poursuivi M. Auclair.*

Enfin, tant l'ASPA que la Ville de Saint-Eustache se disent extrêmement fières de ce second projet d'infrastructure sportive d'envergure, qui encouragera un mode de vie sain par l'activité physique et qui permettra l'essor de plusieurs disciplines sportives, ainsi que la pérennité des associations du milieu. *« L'ASPA est également très heureuse de l'étroit partenariat établi avec la Ville de Saint-Eustache et de l'appui enthousiaste qu'elle a reçu. Ce sont là, pour nous, des gages rassurants de succès, comme l'a été l'expérience du Complexe Multisport », a conclu le président, au terme de la rencontre.*

-30-

Renseignements : Céline Falardeau
Service des communications
Ville de Saint-Eustache
Tél. : 450 974-5001 poste 5013